



NUMÉRO SPÉCIAL
COVID-19

LE PORTAGE DE
REPAS À DOMICILE

SOMMAIRE

SAINT-VICTORET AU CŒUR

N°101 / JUIN 2020

4



P.4 DOSSIER COVID-19

P.6 VOS TÉMOIGNAGES

P.9 DÉCONFINEMENT

P.10 ÉCOLES

P.12 TRAVAUX

P.14 COMMERCES

P.16 CITOYENNETÉ

P.17 NUMÉROS UTILES

P.18 SOLIDARITÉ

P.19 INFOS PRATIQUES

P.19 ÉTAT CIVIL

VILLE DE SAINT-VICTORET

Esplanade Albert Mairot

13730 Saint-Victoret

Tél : 04 42 15 32 00

com@mairiesaintvictoret.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Claude Piccirillo, Maire

RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Service communication

PHOTOS/ILLUSTRATIONS

Claude Piccirillo, service communication,
service scolaire, archives, droits réservés

IMPRESSIONS

MOSAÏQUES impressions

Tirage 3 500 exemplaires

EN COUVERTURE

Le portage de repas à domicile
chez un Saint-Victorien

Dépôt légal à parution

Reproduction même partielle interdite



10



ÉDITO

Chères Saint-Victoriennes, chers Saint-Victoriens, chers amis,

Notre pays traverse une crise sanitaire exceptionnelle et je tenais tout particulièrement à vous remercier pour votre sérieux dans l'application des mesures gouvernementales et communales.

J'adresse une pensée aux nombreux malades ainsi qu'aux familles des victimes de cette épidémie sans précédent.

Face à cette situation inédite, nous avons dû mettre en place de nombreuses mesures, souvent en urgence, pour la sécurité de tous. Le bilan de nos actions est positif et vous avez été nombreux à me témoigner votre satisfaction.

Le portage de repas a été renforcé et de nombreuses personnes ont pu y accéder. Le couvre-feu a été respecté. L'accueil des enfants du personnel soignant s'est passé dans de bonnes conditions. De nombreux commerces se sont adaptés et ont assuré des livraisons quotidiennes. Les élus ont distribué des masques en tissu réutilisables dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

La solidarité est une des plus belles qualités humaines. Nous pouvons dire un grand MERCI à tous les bénévoles, au personnel médical, aux commerçants, aux artisans, aux salariés d'entreprises, mais également aux policiers municipaux et à l'ensemble des agents territoriaux qui, malgré les risques, ont assuré la continuité des activités essentielles. J'adresse aussi mes remerciements aux services de la Sous-préfecture et de la Métropole avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration.

Le 15 mars dernier, dans ce contexte délicat, vous m'avez fait l'honneur et l'amitié de m'accorder à nouveau votre confiance pour la 5e fois et je vous en remercie chaleureusement. Durant les 6 prochaines années, avec mon équipe, je continuerai à vous servir, toujours avec la même force et la même envie. Nous poursuivrons nos efforts et nous ferons face à toutes les situations pour préserver Saint-Victoret.

Nous allons désormais vers un déconfinement progressif et vers des jours plus sereins. Prenez soin de vous et de vos proches. Restons vigilants et solidaires.

Vive Saint-Victoret, je vous aime !

Claude Piccirillo
Maire de Saint-Victoret





SAINT-VICTORET PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Dans cette période difficile et inédite, tous les acteurs de la ville et leurs partenaires ont dû s'adapter et imaginer des solutions pour continuer à vivre ensemble.

Les employés de la mairie ont œuvré pour assurer le lien avec la population pendant l'épidémie de COVID-19 qui a touché l'ensemble du territoire français.

Nous avons suivi différents acteurs de la commune

et recueilli leurs propos afin d'avoir leur ressenti : bénévoles, personnel médical, commerçants, artisans, salariés d'entreprises, policiers municipaux et agents territoriaux.

Nous avons tous vécu l'épidémie différemment, mais la solidarité et l'entraide nous ont permis de continuer à vivre ensemble et à envisager désormais un avenir plus serein.

Merci aux nombreuses personnes qui ont accepté de témoigner pour ce reportage spécial COVID.



L'UNION DES MAIRES 13

Saint-Victoret a apporté son aide à l'Union des Maires en devenant centre de distribution de masques.

L'Union des Maires 13 et son conseil d'administration ont contribué à l'achat de 21 000 masques de protection à destination des 21 communes adhérentes dans le département des Bouches-du-Rhône.

Le siège de l'Union des Maires étant dans l'impossibilité de recevoir la livraison, les mairies de Mimet, Sénas et Saint-Victoret ont été mandatées pour ventiler la distribution des équipements.



DÉSINFECTION DES RUES

Tous les endroits passants de la commune ont été désinfectés plusieurs fois pendant l'épidémie.

Cette action de santé publique et de propreté urbaine a été mise en œuvre en collaboration avec les services de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui a utilisé des produits spécifiques conformes à la norme européenne EN 1276.



LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LE C.C.A.S À L'ANNONCE DU CONFINEMENT :

- Renforcement du portage de repas à domicile (de 163 repas à 267 repas livrés),
- Campagne de renseignements sur les mesures mises à la disposition des seniors et des personnes handicapées,
- Veille téléphonique hebdomadaire auprès des personnes isolées ou vulnérables,
- Partenariat avec la Croix-Rouge pour que les personnes les plus démunies puissent obtenir une aide alimentaire,
- Diffusion des numéros utiles à la population,
- Mise en relation avec des bénévoles pour effectuer des courses de première nécessité.

LA POLICE MUNICIPALE TRÈS ACTIVE

La police municipale a été très active depuis le début du confinement, afin d'assurer la continuité du service et d'aider au mieux la population. Elle a eu un rôle principalement préventif et a travaillé en étroite collaboration avec la Police nationale.

Les agents ont apporté leur aide aux habitants et aux commerçants de la ville, notamment dans des cas de réouverture d'établissements. Des contrôles ont eu lieu régulièrement et se sont majoritairement bien déroulés. La police n'a déploré qu'un seul cas problématique sur la commune.

Le constat est très positif : la majeure partie des habitants de Saint-Victoret ont su s'adapter à la crise en respectant les règles sanitaires déployées par le gouvernement et les dispositifs mis en place par la ville.



ÉLAN DE SOUTIEN POUR L'EHPAD LA FILOSETTE

Afin de rendre la période moins difficile aux résidents de l'EHPAD de la Filolette et à son personnel soignant, la commune a décidé de mettre en place une chaîne de solidarité sur sa page Facebook. La collaboration avec les habitants de Saint-Victoret a porté ses fruits. Les services de la mairie ont reçu et redistribué pas moins d'une dizaine de jolis dessins d'enfants. Les résidents ont été très contents de recevoir autant d'amour et de soutien. Un élan de solidarité qui fait du bien au milieu de cette crise. La ville remercie chaleureusement tous les participants !

VOS TÉMOIGNAGES



« CONSERVER UNE FORME DE CONTINUITÉ »

Madame Dubourg, directrice de l'EHPAD La Filolette

À la maison de retraite, « Tout le monde s'est investi face à la crise et s'est adapté à la situation pour le bien-être des résidents. Personne n'a lâché le bateau. »

Madame Dubourg a ajouté qu'elle était reconnaissante du travail accompli et de l'ingéniosité mise en place par les équipes pour lutter contre le confinement. Le personnel a tenu particulièrement à ne pas bousculer les journées et à conserver un lien permanent avec les familles en utilisant des applications de

messagerie et des tablettes interactives. Toutes les mesures de précaution ont été prises pour protéger les résidents et les employés de l'EHPAD, grâce au soutien de l'A.R.S. (Agence régionale de santé) et aux dotations reçues du département et du conseil régional : distribution de masques, fourniture de gel hydroalcoolique, réalisation de tests PCR.

L'EHPAD a reçu de nombreux élans de solidarité et tient à remercier : le **Rotary Club de Marignane**, la **Croix-Rouge**, une **habitante de Saint-Victoret**, les bénévoles du loto (**paroisse de Saint-Victoret**) et le bataillon des **Marins-pompiers de Marseille**.



« JE ME LANGUIS QUE ÇA SE TERMINE »

Selon Lucette, une habitante de Saint-Victoret, choisie au hasard parmi la population, l'information à propos du COVID-19 a été trop importante et elle regrette réellement ce matraquage.

N'étant sortie qu'une ou deux fois pour faire ses courses au supermarché, le reste du temps, cette habitante a pu compter sur le soutien de sa famille et de ses amis, pour répondre aux besoins du quotidien et obtenir les équipements de protection nécessaires (masques chirurgicaux, gants).

Elle nous a confié que son quotidien n'avait pas réellement changé malgré l'épidémie et qu'elle avait pu, par exemple, consulter son médecin afin d'assurer la continuité de ses soins.

« UNE RECRUESCENCE DU DRIVE »

Monsieur Campofranco, directeur de Casino supermarché Saint-Victoret

L'ensemble des mesures de protection ont été prises pour faire face à la pandémie : gestes barrières, distanciation sociale, équipements de protection (masques, visières, plexiglas), mise à disposition de gel hydroalcoolique, affichages dédiés, désinfection des caddies, du magasin, etc. Les habitants ont fait d'avantage appel au système drive pour faire leurs courses et limiter au maximum les contacts.



« MERCI À TOUTES LES ENTREPRISES QUI ONT FAIT DE CETTE OPÉRATION UNE RÉUSSITE ! »

Monsieur Boudon, directeur de la société Boudon

En pleine période de pandémie, la société Boudon a pu récupérer 100 000 masques de type FFP2. Suite à cette commande, le magasin a fait une proposition solidaire à ses clients et partenaires.

Le but : que les clients et partenaires achètent des masques à la société Boudon et qu'un tiers de ses achats soient, par la suite, offert à l'A.R.S. et à l'opération « des masques pour nos soignants ».

La Mairie de Saint-Victoret a commandé 1 500 masques et a fait un don de 500 pièces aux profits des deux opérations.

L'entreprise Boudon a quant à elle reversé 24 000 masques à l'A.R.S. et 6 000 masques à l'opération « des masques pour nos soignants ».



« S'ADAPTER RAPIDEMENT À LA SITUATION »

Docteur Fournier, médecin au centre médical Pasteur

Comme le fait remarquer le Dr Fournier, l'ensemble de praticiens a dû changer sa façon de travailler, en effectuant davantage de téléconsultations en complément ou remplacement des consultations physiques. Malgré les consignes de sécurité et l'anxiété ambiante, les patients ont été, dans l'ensemble, respectueux et attentifs. Le centre a été adapté par rapport à la situation : Attente à l'extérieur, mise à disposition de gel hydroalcoolique. Les médecins étaient équipés de gants et de masques.



« UNE SOLIDARITÉ DU CORPS MÉDICAL ET INTER-PATIENT »

Mme Fustier, infirmière libérale

Mme Fustier s'occupe d'une patientèle située entre Saint-Victoret et Marignane depuis de nombreuses années. Grâce à son passé d'hygiéniste et au fait qu'elle ait obtenu un certificat universitaire en bioterrorisme et agents hautement pathogènes, elle a pu anticiper les besoins spécifiques liés au COVID-19. Son constat : les infirmières libérales ont servi d'intermédiaires aux directives gouvernementales et ont dû éduquer aux gestes barrières et restrictions en vigueur pendant le confinement. Grâce aux pharmacies et à ses anciens prestataires hospitaliers, elle a pu obtenir du matériel en quantité suffisante.

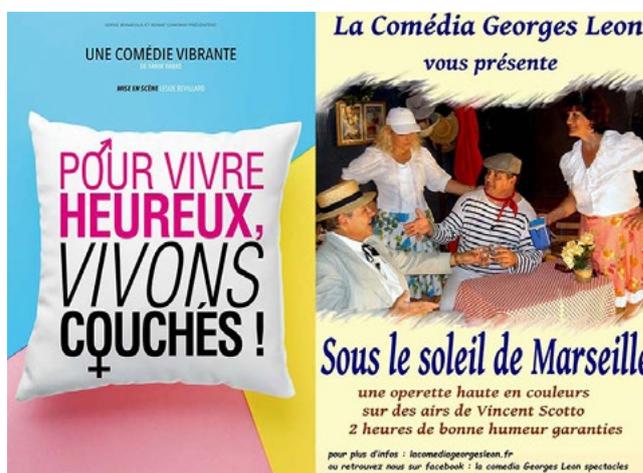


MAISON DU TOURISME

La Maison du tourisme a rouvert lundi 18 mai, dans le respect des mesures d'hygiène avec un équipement adapté.

La billetterie de la saison 2020-2021 sera prochainement ouverte.

Concernant l'opérette "Sous le soleil de Marseille", prévue initialement le dimanche 12 avril 2020, le remboursement se fera sur restitution de vos billets. La pièce de théâtre "Pour vivre heureux, vivons couchés !", prévue le vendredi 22 mai 2020 sera reportée au vendredi 20 novembre 2020. Un dépôt-vente a été mis en place à cet effet, si vous ne pouvez pas y assister.



UN NOUVEAU VILLAGE SANTÉ

À partir de septembre 2020, un nouveau centre médical et paramédical de 1 000 m² ouvrira ses portes à la ZAC de la Cascade : 135, allée Georges Gonnet - SAINT-VICTORET.



- Permanence médicale 7/7 j.
- Cabinet d'infirmiers pour les premiers soins.
- Centre de prélèvement sanguin.
- Centre de chirurgiens-dentistes.
- Cabinet de neurochirurgien.
- Médecin nutritionniste.
- Centre dermo- esthétique.
- Orthoptiste.
- Podologue.
- Prestataire de vente et location de matériel médical - Myperf.

Le bâtiment sera adapté aux normes handicapés et disposera de nombreuses places de parking. D'autres praticiens devraient également s'y installer dans les prochains mois : un service d'aide à domicile nommé "Tendre une main", un psychologue, un ostéopathe, un ergothérapeute, etc.

LE DÉCONFINEMENT



RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC AUX HORAIRES HABITUELS

Depuis le 11 mai, la mairie a rouvert ses portes et l'ensemble des services municipaux accueillent à nouveau du public aux horaires habituels.

L'ensemble des locaux sont nettoyés et désinfectés chaque jour. Des vitres de protection et des marquages au sol ont été installés dans les services recevant du public.

Afin d'éviter les regroupements et assurer la sécurité de tous, pour toute demande, **il est préférable de prendre contact par téléphone ou par mail et de vous déplacer uniquement si cela est nécessaire.**



DISTRIBUTION DE MASQUES DANS TOUS LES FOYERS

La municipalité a commandé et offert des masques réutilisables en tissus, lavables 15 fois, pour les habitants de Saint-Victoret. Deux masques par foyer ont été distribués en boîte aux lettres.

Le C.C.A.S assurera le lien et la distribution supplémentaire pour les foyers à revenus modestes composés de plus de deux personnes.

Restons vigilants et adoptons une attitude positive pour envisager un avenir plus serein. La vie doit progressivement reprendre son cours et la mairie met tout en œuvre pour que cela se passe dans les meilleures conditions.

DÉCONFINEMENT



DÉCONFINEMENT ET ACCUEIL DES ENFANTS

En prévision du déconfinement, la mairie a organisé une campagne de dépistage COVID-19, à destination de son personnel et, plus spécifiquement, du personnel scolaire. Plus d'une 100 aine de tests ont été réalisés par la société EMTS sauvetage, le mardi 5 mai. Tous se sont révélés négatifs.

Pour que la réouverture des établissements scolaires se fasse dans les meilleures circonstances, les écoles et les cantines ont été intégralement désinfectées. Le personnel des écoles porte : des masques chirurgicaux, des gants et des visières de protection. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition de tous.

Le déconfinement s'est fait de façon progressive, par paliers. Dès le lundi 11 mai, le service scolaire de la mairie et la crèche ont rouvert leurs portes. Le mardi 12 mai, les écoles de la ville ont également repris leurs activités, pour les classes de grande section, CP et CM2. Les autres classes (petite section, moyenne section, CE1, CE2 et CM1) ont redémarré le lundi 25 mai. Les parents ont été invités à inscrire leurs enfants auprès des directeurs et directrices des



écoles, en suivant le protocole qui leur a été communiqué par les enseignants.

Les journées ont été allégées pour apporter des cours de soutien aux élèves qui le désireraient. Pour faciliter la reprise du travail des parents, les services de restauration sont disponibles et la garderie et l'étude du soir sont assurées. Les capacités d'accueil des écoles et du centre aéré ont été réduites pour répondre aux normes de sécurité et de distanciation sociale.

À partir du mercredi 13 mai, le centre aéré a relancé les inscriptions et depuis le 20 mai, les enfants ont été à nouveau accueillis, les mercredis et jours de vacances scolaires.

HORAIRES DU SERVICE SCOLAIRE

- Lundi : 8h30-12h15, 13h30-17h
- Mardi : 8h30-12h15
- Mercredi : 8h30-12h15, 13h30-17h
- Jeudi : 8h30-12h15
- Vendredi : 8h30-12h, 13h30-16h

Pour toute question vous pouvez contacter le service scolaire par téléphone au :

04 42 89 91 49 ou au **04 42 75 27 81**.

Ou par mail à :

directionservicescolaire@mairiesaintvictoret.fr



Les transports scolaires, gérés par la Métropole et la garderie du matin n'ont pas repris.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION SCOLAIRE SONT EN LIGNE

Pendant la période de confinement, la mairie a mis en place un système d'inscriptions scolaires dématérialisé. Sur le site Internet de la ville, deux formulaires d'inscription sont accessibles : un formulaire pour les habitants de la commune et un formulaire pour les demandes de dérogation (personne habitant hors de la commune de Saint-Victoret, souhaitant inscrire son enfant dans une école de la ville).

Depuis le 11 mai et la réouverture du service scolaire, les dossiers d'inscription doivent être déposés directement dans la boîte aux lettres du service scolaire et ce jusqu'à la mi-juin. Après réception des dossiers complets, une attestation sera transmise aux parents. Il faudra ensuite remettre cette attestation à la direction de l'établissement pour que l'inscription soit définitivement validée auprès de l'école. Pour les demandes de dérogation ou de reconduction entre les établissements de la commune, veuillez prendre contact directement avec le service scolaire.

Les formulaires d'inscription sont en ligne :
www.saintvictoret.fr >
 Rubrique Vivre à Saint-Victoret > En famille



ANNULATION DES CLASSES TRANSPLANTÉES

Les classes transplantées prévues fin mai et début juin ont été annulées, en raison de la pandémie actuelle. Il en va de même pour les colonies de vacances d'été. Toutes reprendront en 2021, pour le plus grand plaisir de tous. Cette décision s'imposait, car il faut penser avant tout à la sécurité, dans ces moments particuliers et veiller à ne prendre aucun risque inutile.

TRAVAUX

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET INFRASTRUCTURES

► Les travaux du boulevard Abbadié ont repris début mai. Au total ce sont 800 mètres de voies avec la dernière section du boulevard Abbadié, le boulevard Félix Turi et le rond-point de La Croix. Réalisés par tronçons, sur une durée de 14 mois, des déviations sont mises en place pour maintenir l'accès aux commerces et aux habitations. La première étape est la réalisation du réseau d'eaux pluviales. ▼



BOULEVARD ABBADIÉ



▲ Pour la prévention contre les inondations, la mairie de Saint-Victoret avec la Métropole Aix-Marseille Provence crée ou améliore des bassins de rétention à Pas-des-Lanciers, au boulevard de la Glacière et boulevard Abbadié. Les avaloirs de la rue du Couvent et du boulevard Guillaume-Apollinaire ont été remplacés. ▼



RÉSEAU PLUVIAL



PAS-DES-LANCIERS VILLAGE



CITÉS SUD AVIATION

▲ Les travaux se poursuivent aux cités Sud Aviation. Le projet consiste en la réfection totale des boulevards Mermoz, Deloustal et Voisin, du réseau pluvial ainsi que la création de zones de rencontre, de stationnements et de cheminements piétons.



RUE BORIS VIAN

▲ Réfection de la chaussée et de trottoirs de la rue Boris-Vian suite à la déformation par les racines de pins.



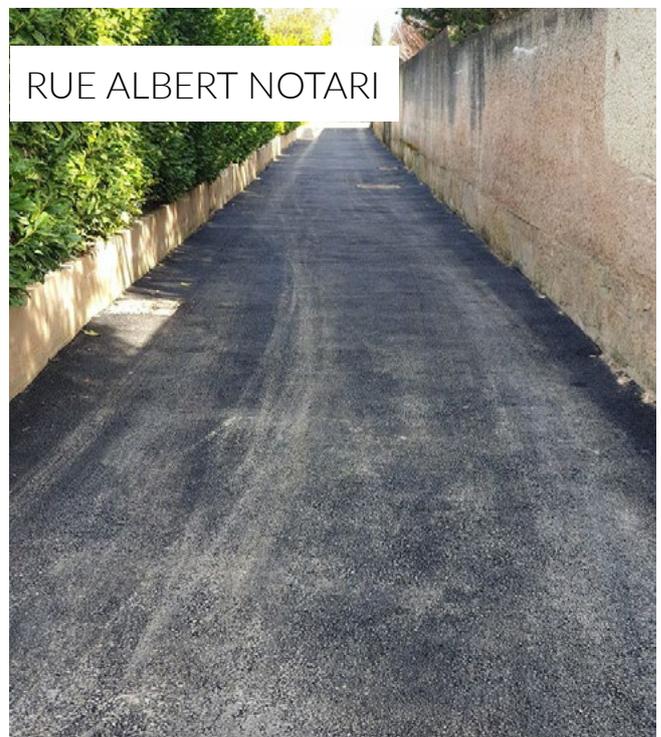
BOULEVARD DE LA LIBÉRATION



GYMNASE HIDALGO

▲ Après le chauffage et le système d'éclairage par LED, les travaux de rénovation du Gymnase Hidalgo se poursuivent avec la démolition des gradins, la mise aux normes PMR, l'amélioration de l'acoustique, la création d'un nouvel espace de stockage et d'un local traiteur ainsi que l'installation de nouveaux sanitaires.

La municipalité a pris en charge et a réalisé les travaux de réfection de la rue Albert-Notari. Cela a permis d'accélérer la mise en sécurité de cette rue qui sert de liaison entre le hameau des Sybilles et celui des Amphoux. ▼



RUE ALBERT NOTARI

◀ Travaux d'amélioration de la chaussée au boulevard de la Libération et au chemin de la Carrère pour renforcer la sécurité des automobilistes et des riverains.

COMMERCES

Le cadre de vie et les nombreux aménagements réalisés par la municipalité de Saint-Victoret rendent la ville attractive et favorisent le développement de l'activité économique ainsi que l'installation de nouveaux commerces. Une vraie dynamique qui permet aux entreprises de prospérer et aux Saint-Victoriens de bénéficier de nombreux services de proximité.



TAXI CHRISTELLE SAINT-VICTORET

Transport médical assis et conventionné CPAM.
Taxi Christelle répond à tous les besoins de déplacements professionnels ou personnels (Gare / Aéroport / TGV).

Tél. : 06 25 82 85 72



AGENCE ESIMMO

L'agence immobilière ESIMMO vous reçoit et vous accompagne pour vos achats, ventes, viagers, locations et la gestion de biens immobiliers.

Agent immobilier et expert immobilier (également spécialisé dans le viager) à votre écoute et votre service.

Espace Arnoux

70, bd Maréchal Leclerc, 13730 Saint-Victoret

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Tél. : 06 16 35 12 43



CHEZ GINETTE

Chez Ginette, c'est l'histoire de deux sœurs qui se sont associées pour faire perdurer une cuisine à la fois familiale, traditionnelle et moderne. Chez Ginette c'est aussi des afterworks tapas, cocktails, bar à vins & bières.

Espace Arnoux

70, bd Maréchal Leclerc, 13730 Saint-Victoret

Du lundi au vendredi midi et le mardi, mercredi et jeudi soir de 17h à 22h.

Tél. : 09 81 60 62 10



STREET PIZZ'

Ce distributeur automatique de pizzas artisanales précuites au feu de bois est ouvert 24h/24 et 7j/7. En moins de 3 minutes, vous pouvez récupérer votre pizza chaude et coupée ou froide à réchauffer à la maison, sucrée ou salée. La réalimentation de la chambre froide du distributeur se fait quotidiennement pour une qualité et une hygiène irréprochables.

142, bd Barthélemy Abbadie, 13730 Saint-Victoret

Vente en libre-service à toute heure.

La municipalité adresse son soutien aux entreprises qui traversent des difficultés.

L'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour aider les petites entreprises les plus touchées par la crise. Plus d'informations sur le site du gouvernement : www.economie.gouv.fr/COVID19-soutien-entreprises.



DONY&CO

Un nouveau food trucks'est installé sur la commune. Créé par Carla & Florian, un jeune couple de Saint-Victoriens, propose des burgers faits maison, accompagnés de leurs frites fraîches. Vous pouvez les retrouver sur le parking de l'école Carbonel, du mardi au samedi à partir de 18h00. Le food truck DONY & CO se déplace également sur des événements privés (anniversaires, baptêmes, mariages, séminaires) et publics (collectivités, foires, manifestations).

Parking école Carbonel, 13730 Saint-Victoret

Du mardi au samedi à partir de 18h.

Tél.: 07 67 88 67 99 - contact.donyandco@gmail.com



HAIR CLINIC SOLUTION

Cabinet spécialisé dans la micro pigmentation du cuir chevelu. Cette technique consiste à introduire des microparticules de pigment dans la peau du cuir chevelu à l'aide d'un dermographe et imiter des cheveux rasés. Elle apporte une solution permanente à la calvitie partielle, à l'alopecie, aux cheveux dégarnis, ainsi qu'aux autres formes de perte capillaire en quelques séances.

Centre d'activité Pasteur

12 rue Mirabeau, 13730 Saint-Victoret

Du lundi au vendredi de 9h à 21h et samedi de 9h à 13h.

Tel: 04 88 40 26 49 - contact@hairclinicsolution.com



PARLONS BIEN-ÊTRE

Andrea Montiel, thérapeute holistique émotionnelle et comportementale, coach PNL, vous accompagne individuellement et propose des séances de méditation et de relaxation pour tous.

Un moment pour soi et aussi pour les autres.

17 bd Louis Blériot, 13730 Saint-Victoret

Sur rendez-vous uniquement.

Tél. : 06 66 23 09 00

Vous venez d'ouvrir votre commerce à Saint-Victoret et voulez paraître dans le prochain Saint-Victoret au Cœur ? Envoyez-nous un mail à l'adresse suivante : com@mairiesaintvictoret.fr.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La victoire du 8 mai 1945 a été commémorée en comité restreint conformément aux mesures préfectorales.

Le Maire, accompagné de son Premier Adjoint et des présidents d'associations patriotiques, l'UNC, la FNACA et le Souvenir français a déposé une gerbe en mémoire des morts pour la France.



Nous remercions Serge Walkowski, lieutenant commandant du groupe de gendarmerie de l'aéroport de Marseille-Provence, de sa présence.

L'occasion également de rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie, du génocide arménien et de la déportation, ces cérémonies n'ayant pas pu avoir lieu à cause des mesures sanitaires.

En parallèle, un hommage a été rendu, avec quelques jours d'avance, aux victimes de l'esclavage.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 15 mars, la population a renouvelé sa confiance envers M. Le Maire, Claude Piccirillo, et son équipe. Il est élu avec 60,17 % des voix exprimées pour un cinquième mandat. Une majorité absolue obtenue dans tous les bureaux de vote, dès le premier tour de ces élections, malgré la présence de deux autres listes.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des votants qui se sont déplacés malgré le contexte, et tient à assurer qu'il mettra, comme il l'a toujours fait, toute son énergie au service des Saint-Victoriens pour continuer à améliorer le cadre de vie et réaliser de nouveaux projets.

L'installation du nouveau conseil municipal, prévu le 22 mars, a été reportée au **samedi 23 mai**. L'équipe municipale sortante était restée en place, pendant la crise, afin d'assurer ses missions.



TRIBUNE

PAROLE À LA MAJORITÉ

La crise sanitaire du COVID-19 nous aura permis de mesurer (pour ceux qui en doutaient) que la solidarité et la bienveillance ont encore cours dans notre commune de Saint-Victoret.

Les services municipaux soutenus par de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour venir en aide aux personnes isolées ou vulnérables : appels téléphoniques, portage de repas à domicile, courses essentielles, fabrication et distribution de masques...

Face aux scènes d'émeutes dans les grands magasins, diffusées par certaines chaînes d'informations, c'est un beau message d'humanité

que les habitants de notre commune ont su donner d'eux-mêmes.

Les "nouveaux" et les "anciens" élus de la majorité ont pris leur part de travail dans ce contexte difficile. C'est le sens de notre engagement.

Le déconfinement qui s'annonce ne signifie pas la fin de cet engagement. Bien au contraire. Notre dévouement et notre volonté de servir l'intérêt général sont intacts. Nous continuerons à prendre soin de notre commune et de ces habitants.

Éric Léotard
Premier adjoint au maire

PAROLE À L'OPPOSITION

Saint-Victoriens. dimanche 15 mars vous n'avez été que 40% à vous déplacer pour voter, reconduisant le maire sortant dans ses fonctions. L'abstention massive de 60% démontre que cette élection aurait dû être reportée car la situation sanitaire que nous traversons est exceptionnelle, l'annonce 12 h avant l'élection de risques sanitaires majeurs est inédite dans notre république. Nous ne pouvons que regretter d'avoir été confronté à cette situation d'exception qui a exposé les électeurs à une menace réelle, impactant les résultats partout en France.

Nous sommes 4 conseillers municipaux de notre liste qui siégerons dans l'opposition au prochain conseil municipal. Nous

assurerons la représentation de tous ceux qui ont manifesté leur volonté de changement sur notre commune.

Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont fait confiance et qui partagent désormais les valeurs que nous avons exposées. Nous tiendrons notre rôle.

Nous restons à votre écoute, déterminés à protéger les intérêts des habitants et de la ville, pour la transparence, l'éthique et la concertation avec force et authenticité comme nous l'avons défendu pendant notre campagne.

Pierre Gelsi

MUNICIPALITÉ

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Hôtel de ville | 04 42 15 32 00 |
| Services techniques . . . | 04 42 15 32 23 |
| Service social CCAS . . . | 04 42 15 32 65 |
| Urbanisme | 04 42 15 32 54 |
| Antenne Métropole . . . | 0 800 94 94 08 |
| Déchetterie | 04 42 79 21 08 |
| Bibliothèque | 04 42 79 29 49 |
| Police municipale | 04 42 34 78 55 |
| | 06 75 29 64 17 |

ENFANCE ET ÉCOLES

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Service scolaire | 04 42 89 91 49 |
| Centre aéré | 04 42 75 27 81 |
| Micro crèche : | |
| - Les petits petons | 09 80 38 36 96 |
| - Envole-moi | 06 13 89 90 38 |
| Crèche Les P'tits Loups | 04 42 79 03 99 |
| Maternelle Carbonel . . . | 04 42 89 24 90 |
| Maternelle Cocteau . . . | 04 42 77 81 50 |
| Maternelle Piteau | 04 42 89 25 60 |
| Primaire Carbonel | 04 42 89 23 84 |
| Primaire Cocteau | 04 42 88 75 11 |
| Collège Prévert | 04 42 77 47 57 |

SENIORS

| | |
|--------------------------|----------------|
| EHPAD La Filolette . . . | 04 42 10 38 40 |
| Foyer Guynemer | 04 42 89 76 30 |

CARITATIF

| | |
|--------------------------|----------------|
| Les Restos du Cœur . . . | 07 82 48 14 31 |
| Don du sang | 04 42 89 57 88 |

CULTURE

| | |
|----------------------------|----------------|
| Musée de l'Artisanat . . | 04 42 15 32 65 |
| Musée de l'Aviation . . . | 04 42 34 59 16 |
| Provence Art Culture . . | 06 89 56 17 92 |
| | 06 52 82 23 01 |
| Académie de musique . | 06 63 61 11 44 |
| Atelier des hameaux . . . | 06 72 81 37 00 |
| Atelier des peintres . . . | 04 42 89 42 30 |
| L'Écho du Cœur | 06 82 01 98 27 |
| Sancti Victoris Chorus . | 06 31 14 85 02 |
| Scrapez-vous la vie . . . | 06 28 75 60 56 |

SOLIDARITÉ

Le C.C.A.S. vous accueille tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h Esplanade Albert Mairoit
Tél. : 04 42 15 32 65



PORTAGE DE REPAS

Ce service est proposé tous les jours. Il est dédié aux personnes en situation de handicap ou de plus de 65 ans, dans l'incapacité de faire leurs courses ou de cuisiner un repas équilibré.

Tarif : 5,78 € (hors vin)

Renseignements

C.C.A.S.

Tél. : 04 42 15 32 65



FOYER GUYNEMER

Un déjeuner est

proposé tous les lundis, mercredis et vendredis, aux personnes de plus de 65 ans.

Possibilité d'un transport en minibus les lundis et mercredis sur demande.

Réservation obligatoire au C.C.A.S. les matins de 8h30 à 9h30.

Tarif : 3,80 € (hors vin)

Des après-midis récréatifs sont également organisés.

Renseignements

Madame Jocelyne Rasa
Association l'Entraide 13

Tél. : 04 42 89 34 34



AIDE-MÉNAGÈRE

Sur RDV, les 1^{er}, 2^e et 3^e mercredis du mois de 9h à 11h.

Renseignements

Association la Communauté

Tél. : 04 42 77 84 84



CONCILIATION DE JUSTICE

Permanence au C.C.A.S. les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

Renseignements

Mme Khalfi

Tél. : 04 42 15 32 65



MISSION LOCALE

Ce service public accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans la construction de leur projet professionnel.

Sur RDV, les lundis et vendredis avec un conseiller en insertion professionnelle.

Tél. : 04 42 79 46 74



ASSISTANTES SOCIALES

Plusieurs structures pour vous accompagner dans vos démarches.

MDS

La Maison de la solidarité (conseil départemental)

Marignane, sur rendez-vous

Tél. : 04 13 31 78 00

CAF

La Caisse des allocations familiales
Marignane, sur rendez-vous

Tél. : 04 86 17 91 97

CARSAT

L'assurance retraite
Marignane, sur rendez-vous

Tél. : 36 46

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Madame Sandra Dalbin, vice-présidente du conseil départemental, déléguée aux personnes handicapées, vous accueille les mercredis après-midi, sur rendez-vous.

Renseignements

Tél. : 04 13 31 11 63

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise et souhaitez vous implanter au sein de la commune ? Plusieurs solutions d'accompagnement et de financement sont possibles.



Renseignements

Initiative Marseille Métropole / Monsieur Penon

<http://www.initiativemm.fr/>

Tél. : 06 03 66 08 47



MISE EN PLACE DU PLUi

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) du territoire Marseille-Provence a été mis en place à Saint-Victoret et 17 autres communes. Ce document donne une norme urbanistique, formalise les grandes orientations sur la politique environnementale du territoire, dans une logique de développement durable garantissant un équilibre entre urbanisation et préservation du cadre de vie.

DÉBROUSSAILLEMENT



Le débroussaillage reste le meilleur moyen pour se prémunir contre les incendies.

Plus qu'une nécessité, c'est une obligation !

Du 1^{er} octobre au 31 mai, les propriétaires doivent effectuer ces travaux sur leur terrain pour limiter la propagation des feux dans les propriétés situées à proximité des zones dites sensibles, à savoir en forêt ou à proximité, et œuvrer pour la sécurité de tous. Sur un terrain qui respecte les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), le feu progresse moins rapidement ce qui facilite le travail des sapeurs-pompiers. Attention cependant le brûlage des déchets verts est interdit, ils doivent obligatoirement être évacués vers une déchetterie.

NAISSANCES

| | |
|--------------------------|-------------|
| Angeline ARGENTI | 21 décembre |
| Mila CASTELLO | 22 décembre |
| Maxence CHEVALIER | 8 janvier |
| Antoine CHEVALIER | 8 janvier |
| Rosa IL GRANDE | 19 janvier |
| Lina AZZABI | 31 janvier |
| Loucia NOUAILLE | 8 février |
| Alba SOLBAS | 8 mars |
| Cristiano TAVEL | 8 mars |
| Joe RODRIGUEZ | 9 mars |
| Pablo GIMENEZ | 10 mars |
| Giuliano GRECO TRISTELLO | 11 mars |
| Sandro CHILLIDA | 25 avril |

PACS

| | |
|---|------------|
| Christophe CHAMARRO et Alexandra DURANO | 10 février |
| Guillaume COLLURA et Elsa BASTIDA | 2 mars |
| Fabrice SERVENTI et Nathalie ASSANDRI | 16 mars |
| François HUBERLAND et Eve RODIGUEZ | 16 mars |

DÉCÈS

JANVIER 2020

| | |
|---------------------|------------|
| Francis BATTIPAGLIA | 7 janvier |
| Gisèle SAVALLI | 17 janvier |
| Lyazid CHAOUCH | 17 janvier |
| David LENG | 26 janvier |
| Michel MALLIA | 27 janvier |
| Nicolas DI MATTIA | 28 janvier |

FÉVRIER 2020

| | |
|------------------------|-----------|
| Olga DUPONT | 1 février |
| Jean-Pierre CIAVARELLA | 3 février |

MARS 2020

| | |
|--------------------|---------|
| Corinne OLIVERO | 12 mars |
| Denyse MAFFEO | 15 mars |
| Maria BERBEGAL | 22 mars |
| Lucienne TRIBOULOT | 28 mars |

AVRIL 2020

| | |
|---------------------|----------|
| Gérard AUDIBERT | 6 avril |
| Marie-France STOOVE | 11 avril |
| Mohamed MALKI | 16 avril |
| Mireille VIAL | 27 avril |

MAI 2020

| | |
|--------------------|-------|
| Georgette PATIKIAN | 3 mai |
|--------------------|-------|



S A I N T
VICTORET

MERCI

à tous les bénévoles, le personnel médical, les commerçants, les
artisans, les salariés d'entreprises, les policiers municipaux et
l'ensemble des agents territoriaux qui, malgré les risques, ont assuré la
continuité des activités essentielles.